

Les articles publiés dans cette partie du journal, n'engagent ni l'opinion, ni la responsabilité de la Rédaction.

Roubaix, le 11 décembre.

Monsieur le Rédacteur, Nous constatons tous les jours avec satisfaction les services que vous rendez à la classe ouvrière, par la publication, et l'appui de ses justes réclamations.

Ne pourriez-vous, Monsieur le Rédacteur, signaler aujourd'hui, à qui de droit, le mauvais état de voirie dans lequel se trouvent la route et les trottoirs situés entre Mouvaux et Roubaix.

Il est impossible, en temps de pluie, de circuler sur cette route. Les trottoirs sont tellement boueux et étroits en certains endroits, qu'on est forcé de marcher sur la chaussée, au risque de se faire écraser par les voitures.

En ce moment, on n'a fait que de choses utiles et inutiles, ne pourrait-on remédier à ceci. Agréer, je vous prie, Monsieur le Rédacteur, nos humbles remerciements.

Un groupe d'ouvriers.

Etat-Civil de Roubaix. — DÉCLARATION DE MARIAGES DU 11 DÉCEMBRE. — Jeanne Six, rue d'Alsace, 18 bis — Georges Deruymann, rue de Maufait, maisons Charles Gars — Ernest Fonber, rue de l'Espérance, cour Dupied. — Emile Motte, rue de l'Éclair, 216 — Angèle Wenzel, rue de la Balance, 122 — Orléa Froot, rue Pallard, 65. — Henri Declercq, Grande Rue, 14. — Alice Lejeune, rue de Rohan, cour Lehoucq. — Camille Boussu, 9 rue de l'Éclair, 129. — Philomène Latham, rue de Babylone, cour Verbruggen, 2. — Léa Devereughe, rue de la Lys, 31.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS DU 11 DÉCEMBRE. — Céline Chabreau, 1 mois, rue d'Alsace, fort France, 33. — Angèle Debocker, 2 mois, rue Solferino, 9. — Constante Verzas, 87 ans, rentière, Grande Rue, 99 et 101. — Julie Saulois, 53 ans, rentière, rue Fellart, 61.

CONVOIS FUNÉRES ET OBITS

Les amis et connaissances de la famille DIGNIMONT-ROUSSEL, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Eulalia ROUSSEL, décédée à Croix, le 11 décembre 1883, dans sa 55e année, sont priés de bien vouloir assister au convoi et Service Solennel, qui auront lieu le jeudi 13 dudit mois, à 10 heures, en l'église de Croix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Progrès.

Vous êtes aussi priés d'assister à l'Obit Solennel du Mois, qui sera célébré le mardi 15 janvier 1884, à 10 heures, en ladite église.

Les amis et connaissances de la famille LEBEVRE-DUVAL, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Mademoiselle Joséphine LEBEVRE, victime de la catastrophe du 5 novembre, décédée à Roubaix, le 13 décembre 1883, dans sa 29e année, sont priés de bien vouloir assister au convoi et Service Solennel, qui auront lieu le jeudi 13 dudit mois, à 9 heures, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. — L'assemblée à l'hôtel Dieu.

Les amis et connaissances de la famille GROS-SAVAGE, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Adèle SAUVAGE, décédée à Wasquhal, le 10 décembre 1883, dans sa 43e année, sont priés de bien vouloir assister au convoi et Service Solennel, qui auront lieu le jeudi 13 dudit mois, à 9 heures, en l'église de Wasquhal, sa paroisse, dont son corps sera conduit à Senl-Noble, où un convoi et Service Solennel, seront célébrés le vendredi 14, à 11 heures 1/2. — L'assemblée à la maison mortuaire, paré du Petit Wasquhal.

Vous êtes aussi priés d'assister aux obits Solennels, qui seront chantés en l'église de Wasquhal, le mardi 14 décembre, à 11 heures, et en l'église de Senl-Noble, le lundi 7 janvier 1884, à 11 heures 1/2.

Les amis et connaissances de la famille SAUL-ROIS, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Mademoiselle Juliette SAUL-ROIS, décédée à Roubaix, le 11 décembre 1883, à l'âge de 53 ans et n'ayant pas de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le jeudi 13 courant, à 8 heures, et au convoi et Service Solennel, qui auront lieu le vendredi 14 dudit mois, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le jeudi 13, à 4 heures 1/2. — L'assemblée à la maison mortuaire rue Pallard, 61.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Saint Martin, à Roubaix, le jeudi 13 décembre 1883, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Dame Marie Catherine Joseph ROIS, épouse de Monsieur Victor BULTEAU, décédée à Roubaix, le 10 novembre 1883, dans sa 81e année, et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le jeudi 13 courant, à 8 heures, et au convoi et Service Solennel, qui auront lieu le vendredi 14 dudit mois, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le jeudi 13, à 4 heures 1/2. — L'assemblée à la maison mortuaire rue Pallard, 61.

Les amis et connaissances de la famille SAUL-ROIS, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Mademoiselle Juliette SAUL-ROIS, décédée à Roubaix, le 11 décembre 1883, à l'âge de 53 ans et n'ayant pas de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le jeudi 13 courant, à 8 heures, et au convoi et Service Solennel, qui auront lieu le vendredi 14 dudit mois, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le jeudi 13, à 4 heures 1/2. — L'assemblée à la maison mortuaire rue Pallard, 61.

Vous êtes aussi priés d'assister aux obits Solennels, qui seront chantés en l'église de Wasquhal, le mardi 14 décembre, à 11 heures, et en l'église de Senl-Noble, le lundi 7 janvier 1884, à 11 heures 1/2.

Les amis et connaissances de la famille SAUL-ROIS, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Mademoiselle Juliette SAUL-ROIS, décédée à Roubaix, le 11 décembre 1883, à l'âge de 53 ans et n'ayant pas de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le jeudi 13 courant, à 8 heures, et au convoi et Service Solennel, qui auront lieu le vendredi 14 dudit mois, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le jeudi 13, à 4 heures 1/2. — L'assemblée à la maison mortuaire rue Pallard, 61.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Saint Martin, à Roubaix, le jeudi 13 décembre 1883, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Dame Marie Catherine Joseph ROIS, épouse de Monsieur Victor BULTEAU, décédée à Roubaix, le 10 novembre 1883, dans sa 81e année, et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le jeudi 13 courant, à 8 heures, et au convoi et Service Solennel, qui auront lieu le vendredi 14 dudit mois, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le jeudi 13, à 4 heures 1/2. — L'assemblée à la maison mortuaire rue Pallard, 61.

Les amis et connaissances de la famille SAUL-ROIS, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Mademoiselle Juliette SAUL-ROIS, décédée à Roubaix, le 11 décembre 1883, à l'âge de 53 ans et n'ayant pas de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le jeudi 13 courant, à 8 heures, et au convoi et Service Solennel, qui auront lieu le vendredi 14 dudit mois, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le jeudi 13, à 4 heures 1/2. — L'assemblée à la maison mortuaire rue Pallard, 61.

Vous êtes aussi priés d'assister aux obits Solennels, qui seront chantés en l'église de Wasquhal, le mardi 14 décembre, à 11 heures, et en l'église de Senl-Noble, le lundi 7 janvier 1884, à 11 heures 1/2.

Les amis et connaissances de la famille SAUL-ROIS, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Mademoiselle Juliette SAUL-ROIS, décédée à Roubaix, le 11 décembre 1883, à l'âge de 53 ans et n'ayant pas de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le jeudi 13 courant, à 8 heures, et au convoi et Service Solennel, qui auront lieu le vendredi 14 dudit mois, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le jeudi 13, à 4 heures 1/2. — L'assemblée à la maison mortuaire rue Pallard, 61.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Saint Martin, à Roubaix, le jeudi 13 décembre 1883, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Dame Marie Catherine Joseph ROIS, épouse de Monsieur Victor BULTEAU, décédée à Roubaix, le 10 novembre 1883, dans sa 81e année, et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le jeudi 13 courant, à 8 heures, et au convoi et Service Solennel, qui auront lieu le vendredi 14 dudit mois, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le jeudi 13, à 4 heures 1/2. — L'assemblée à la maison mortuaire rue Pallard, 61.

Les amis et connaissances de la famille SAUL-ROIS, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Mademoiselle Juliette SAUL-ROIS, décédée à Roubaix, le 11 décembre 1883, à l'âge de 53 ans et n'ayant pas de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le jeudi 13 courant, à 8 heures, et au convoi et Service Solennel, qui auront lieu le vendredi 14 dudit mois, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le jeudi 13, à 4 heures 1/2. — L'assemblée à la maison mortuaire rue Pallard, 61.

Vous êtes aussi priés d'assister aux obits Solennels, qui seront chantés en l'église de Wasquhal, le mardi 14 décembre, à 11 heures, et en l'église de Senl-Noble, le lundi 7 janvier 1884, à 11 heures 1/2.

Les amis et connaissances de la famille SAUL-ROIS, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Mademoiselle Juliette SAUL-ROIS, décédée à Roubaix, le 11 décembre 1883, à l'âge de 53 ans et n'ayant pas de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le jeudi 13 courant, à 8 heures, et au convoi et Service Solennel, qui auront lieu le vendredi 14 dudit mois, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le jeudi 13, à 4 heures 1/2. — L'assemblée à la maison mortuaire rue Pallard, 61.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Saint Martin, à Roubaix, le jeudi 13 décembre 1883, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Dame Marie Catherine Joseph ROIS, épouse de Monsieur Victor BULTEAU, décédée à Roubaix, le 10 novembre 1883, dans sa 81e année, et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le jeudi 13 courant, à 8 heures, et au convoi et Service Solennel, qui auront lieu le vendredi 14 dudit mois, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le jeudi 13, à 4 heures 1/2. — L'assemblée à la maison mortuaire rue Pallard, 61.

Les amis et connaissances de la famille SAUL-ROIS, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Mademoiselle Juliette SAUL-ROIS, décédée à Roubaix, le 11 décembre 1883, à l'âge de 53 ans et n'ayant pas de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le jeudi 13 courant, à 8 heures, et au convoi et Service Solennel, qui auront lieu le vendredi 14 dudit mois, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le jeudi 13, à 4 heures 1/2. — L'assemblée à la maison mortuaire rue Pallard, 61.

Vous êtes aussi priés d'assister aux obits Solennels, qui seront chantés en l'église de Wasquhal, le mardi 14 décembre, à 11 heures, et en l'église de Senl-Noble, le lundi 7 janvier 1884, à 11 heures 1/2.

Les amis et connaissances de la famille SAUL-ROIS, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Mademoiselle Juliette SAUL-ROIS, décédée à Roubaix, le 11 décembre 1883, à l'âge de 53 ans et n'ayant pas de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le jeudi 13 courant, à 8 heures, et au convoi et Service Solennel, qui auront lieu le vendredi 14 dudit mois, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le jeudi 13, à 4 heures 1/2. — L'assemblée à la maison mortuaire rue Pallard, 61.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Saint Martin, à Roubaix, le jeudi 13 décembre 1883, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Dame Marie Catherine Joseph ROIS, épouse de Monsieur Victor BULTEAU, décédée à Roubaix, le 10 novembre 1883, dans sa 81e année, et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le jeudi 13 courant, à 8 heures, et au convoi et Service Solennel, qui auront lieu le vendredi 14 dudit mois, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le jeudi 13, à 4 heures 1/2. — L'assemblée à la maison mortuaire rue Pallard, 61.

Les amis et connaissances de la famille SAUL-ROIS, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Mademoiselle Juliette SAUL-ROIS, décédée à Roubaix, le 11 décembre 1883, à l'âge de 53 ans et n'ayant pas de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le jeudi 13 courant, à 8 heures, et au convoi et Service Solennel, qui auront lieu le vendredi 14 dudit mois, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le jeudi 13, à 4 heures 1/2. — L'assemblée à la maison mortuaire rue Pallard, 61.

Vous êtes aussi priés d'assister aux obits Solennels, qui seront chantés en l'église de Wasquhal, le mardi 14 décembre, à 11 heures, et en l'église de Senl-Noble, le lundi 7 janvier 1884, à 11 heures 1/2.

Les amis et connaissances de la famille SAUL-ROIS, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Mademoiselle Juliette SAUL-ROIS, décédée à Roubaix, le 11 décembre 1883, à l'âge de 53 ans et n'ayant pas de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le jeudi 13 courant, à 8 heures, et au convoi et Service Solennel, qui auront lieu le vendredi 14 dudit mois, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le jeudi 13, à 4 heures 1/2. — L'assemblée à la maison mortuaire rue Pallard, 61.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Saint Martin, à Roubaix, le jeudi 13 décembre 1883, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Dame Marie Catherine Joseph ROIS, épouse de Monsieur Victor BULTEAU, décédée à Roubaix, le 10 novembre 1883, dans sa 81e année, et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le jeudi 13 courant, à 8 heures, et au convoi et Service Solennel, qui auront lieu le vendredi 14 dudit mois, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le jeudi 13, à 4 heures 1/2. — L'assemblée à la maison mortuaire rue Pallard, 61.

Les amis et connaissances de la famille SAUL-ROIS, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Mademoiselle Juliette SAUL-ROIS, décédée à Roubaix, le 11 décembre 1883, à l'âge de 53 ans et n'ayant pas de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le jeudi 13 courant, à 8 heures, et au convoi et Service Solennel, qui auront lieu le vendredi 14 dudit mois, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le jeudi 13, à 4 heures 1/2. — L'assemblée à la maison mortuaire rue Pallard, 61.

Vous êtes aussi priés d'assister aux obits Solennels, qui seront chantés en l'église de Wasquhal, le mardi 14 décembre, à 11 heures, et en l'église de Senl-Noble, le lundi 7 janvier 1884, à 11 heures 1/2.

Les amis et connaissances de la famille SAUL-ROIS, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Mademoiselle Juliette SAUL-ROIS, décédée à Roubaix, le 11 décembre 1883, à l'âge de 53 ans et n'ayant pas de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le jeudi 13 courant, à 8 heures, et au convoi et Service Solennel, qui auront lieu le vendredi 14 dudit mois, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le jeudi 13, à 4 heures 1/2. — L'assemblée à la maison mortuaire rue Pallard, 61.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Saint Martin, à Roubaix, le jeudi 13 décembre 1883, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Dame Marie Catherine Joseph ROIS, épouse de Monsieur Victor BULTEAU, décédée à Roubaix, le 10 novembre 1883, dans sa 81e année, et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le jeudi 13 courant, à 8 heures, et au convoi et Service Solennel, qui auront lieu le vendredi 14 dudit mois, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le jeudi 13, à 4 heures 1/2. — L'assemblée à la maison mortuaire rue Pallard, 61.

Les amis et connaissances de la famille SAUL-ROIS, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Mademoiselle Juliette SAUL-ROIS, décédée à Roubaix, le 11 décembre 1883, à l'âge de 53 ans et n'ayant pas de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le jeudi 13 courant, à 8 heures, et au convoi et Service Solennel, qui auront lieu le vendredi 14 dudit mois, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le jeudi 13, à 4 heures 1/2. — L'assemblée à la maison mortuaire rue Pallard, 61.

Vous êtes aussi priés d'assister aux obits Solennels, qui seront chantés en l'église de Wasquhal, le mardi 14 décembre, à 11 heures, et en l'église de Senl-Noble, le lundi 7 janvier 1884, à 11 heures 1/2.

subira certaines modifications importantes et qu'elle sera transformée en Société anonyme. » En fin !!!

SCÈNE EXTRA-CONJUGALE. — Nous avons assisté, hier soir, rue Nationale, à une scène qui rappelle les courses insensées de la Mariée du Mardi-gras.

Le mari d'une dame habitant les environs de la rue Nationale était allé, disait-il, aux environs du Palais-Rameau pour décharger son revolver.

La dame X... est mariée depuis huit mois à peine. Comme son mari tardait à rentrer, elle craignit qu'il n'eût été victime d'un accident, et se dirigea, très inquiète, vers le Palais-Rameau.

Elle aperçut bientôt son mari; mais, borseur, une femme était à son bras. Furieuse, elle s'élança sur le couple et administra à la compagne de son trop volage époux une paire de gifles outrageuses. L'autre s'enfuit, poursuivie par l'épouse outragée.

Le mari s'élança à son tour pour séparer les combattants. Des cris, des injures, des menaces, attirèrent les passants qui se mettaient aussi en chasse, quand un agent de la sûreté survint et tout s'expliqua.

M. le commissaire s'occupe en ce moment de récompenser chacun selon ses œuvres.

L'INCENDIE DE LA RUE HENRI-KOLB. — Hier, vers 9 heures et demie d'un soir un incendie éclata dans le magasin d'épicerie — commission et exportation de M. Michel Fremaux et Muot, 14, rue Henri-Kolb.

Le feu s'est déclaré dans des caisses qui se trouvaient dans un entresol sous une toiture de zinc. — Les patrons de l'établissement étaient absents. On ignore les causes de ce sinistre, qui malgré l'aide et le zèle des pompiers a couvé encore pendant deux heures.

Les pertes peuvent être évaluées à plusieurs milliers de francs.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du 12 décembre 1883

Le Tribunal, faisant droit aux conclusions du Nouvelliste et de la Dépêche, représentés par Me Boyer-Chamard, se déclare incompétent dans le procès intenté à ces journaux par M. Pamélard.

NORD

LES VOTES DES DÉPUTÉS DU NORD. — Dans la liste des députés ayant voté contre l'ordre du jour Paul Bert, nous avons involontairement omis le nom de l'honorable M. Pichon, député de notre département.

Nous nous excusons de réparer cette erreur.

UNE QUESTION A LA DIRECTION DES POSTES. — Les receveurs des postes du Nord auraient-ils reçu l'ordre de refuser les demandes d'abonnement aux journaux conservateurs ?

ANZIN. — Un bien grave accident est arrivé hier vers 5 heures 1/2 du soir aux Forges et Laminiers d'Anzin (Bleuse-Borne). Le nommé Charlot, surveillant, voulant aider les ouvriers à tirer du gros train une barre qui s'était engagée, a eu le pied pris dans les cylindres; transporté immédiatement à l'ambulance de l'usine, l'amputation a été jugée nécessaire, et opérée par MM. les docteurs Blondel et Dorville.

Cet accident est attribué à l'imprudence du mécanicien qui aurait mis la machine en mouvement, sans avoir donné le signal d'avertissement.

DUNKERQUE. — La tempête n'a empêché le renouveau de la drague échoûée dans le chenal. Le port est toujours comblé. Ce matin, l'Aléandre, brick français, venant de Charleston, a chassé sur ses ancres en rade et n'a pu élever d'être jeté à la côte que grâce aux prompts secours que lui a portés le remorqueur Dunkerquois, capitaine Charot, qui, avec un malin infini, est parvenu à le mettre en sûreté dans le chenal.

Le steamer Tern-Cork de Liverpool, a abordé dans l'avant-port le vapeur français Frédéric Morel. Les deux navires ont éprouvé quelques avaries.

NOMINATION ÉCCLÉSIASTIQUE. — M. l'abbé Derkerwel, curé de Craywick est transféré à Steens.

MAUBEUGE. — La disparition de M. Deschamps. — S'il faut en croire un de nos confrères, qui se dit bien renseigné, le parquet est à peu près convaincu que M. Deschamps, — à la suite d'un différend d'un caractère tout privé. — a quitté Maubeuge, après avoir jugé convenable de s'expatrier, sans prévenir les siens du lieu de retraite qu'il choisissait. On a tout lieu de supposer que M. Deschamps, ayant une somme d'environ cinquante mille francs, s'est embarqué pour l'Amérique.

HAZEBROUCK. — On vient d'écorner à la maison d'arrêt de cette ville un chevalier d'industrie, se disant photographe, qui a commis un certain nombre d'escroqueries dans beaucoup de communes du Nord et de l'Est-de-France. Il faisait soulever pour des portraits, qu'il devait exécuter le dimanche suivant, et faisait verser, séance tenante, 10 liards ou la moitié du prix convenu.

Il n'en allait ensuite exploiter un autre village, et quand aux personnes assez crédules pour lui avoir donné de l'argent, elles l'attendaient encore. Elles pourront revoir l'homme, quand on le jugera, mais quant à revoir leur argent, jamais.

VALENCIENNES. — Tribunal correctionnel. — Il y a quelques semaines, des employés des postes étaient surpris au fignage d'être contrebandedans le wagon-poste n° 54, dont ils utilisaient les caisses et les sacs à dépêches pour introduire clandestinement en France du tabac et des marchandises belges.

Le Tribunal correctionnel, dans sa dernière audience, a prononcé, par défaut contre eux, un jugement dont voici les dispositions.

Attendu que Maraval, Cannepin, Richard, Gilmer, Chotin et Philippoteaux, sont convaincus d'avoir dissimulé dans les caisses et un sac à dépêches du wagon n° 54, 2 kilos de tabac haché, 10 décagrammes de tabac en poudre, 50 décagrammes de cigares, 5 kilogrammes de cigarettes, 2 kilogrammes de café en fèves et 25 décagrammes d'allumettes d'une valeur de 625 francs;

Par ces motifs, le Tribunal les condamne chacun à un mois d'emprisonnement, et, faisant droit aux conclusions de la partie civile, les condamne solidairement à 565 francs d'amende et aux frais envers l'Etat; prononce la confiscation des marchandises ainsi que celle du wagon-poste n° 54 fixe au minimum la durée de la contrainte par corps.

La nomination d'une Commission chargée d'étudier la question de création de refuges pour les malheureux.

Le Conseil examinant les diverses propositions à l'ordre du jour, vote diverses allocations pour insuffisance de crédits ouverts au budget de 1883.

Vote une bourse d'étude en faveur du jeune Pockeu, élève de la Faculté des sciences.

Entend le rapport de M. Gavelle sur les travaux à exécuter à l'église de la Madeleine, et adopte ses conclusions tendant à mettre un local provisoire à la disposition du clergé de cette paroisse pendant le temps que dureront les études et les travaux.

M. le maire demande au Conseil d'honorer le programme dressé pour la construction du Palais des Beaux-Arts. Une discussion s'engage à ce sujet. Le Conseil décide le renvoi à la Commission des travaux.

La séance est renvoyée à vendredi prochain.

M. MÉLINE A LILLE. — Comme nous l'avons annoncé hier, la distribution solennelle des récompenses pour le concours bettevrier de 1883, aura lieu le dimanche 16 décembre, à trois heures et demie, dans la salle des fêtes du Cercle du Nord, rue des Jardins, sous la présidence de M. Méline, ministre de l'Agriculture.

La Société décernera des récompenses consistant en objet d'art, médailles d'or, de vermeil et d'argent, et primes en argent :

1° Aux fabricants de sucre qui ont le plus contribué à améliorer la culture de la betterave ;

2° Aux cultivateurs qui, dans l'ensemble de leurs exploitations, ont produit la betterave dans les conditions de poids et de richesse saccharine les plus propres à donner satisfaction à la fois à leur propre intérêt et à ceux du fabricant de sucre et du distillateur ;

3° Aux instituteurs qui, par leurs enseignements et leurs expériences, ont concouru au progrès agricole et spécialement à l'amélioration de la betterave ;

4° Aux vieux serviteurs qui ont rendu les meilleurs services dans les exploitations agricoles.

M. Méline arrivera à midi 15 à la gare; il y sera reçu officiellement par le préfet, les autorités civiles et militaires du département et par le bureau de la Société des agriculteurs du Nord. Les troupes de la garnison feront la haie aux abords de la gare de Lille.

Le ministre se rendra à la préfecture, où, après un rapide déjeuner, il recevra les principaux fonctionnaires du département.

LES CONFÉRENCES DE M. L'ABBÉ LACOUTURE. — La foule augmentée aux conférences de M. l'abbé Lacouture. Lundi, la grande salle de la Société industrielle était presque pleine; c'est une preuve de l'intérêt que le public, uniquement composé d'hommes, accorde aux hautes questions que traite le conférencier, en même temps qu'un hommage rendu à son talent. Comme dans la séance précédente, M. Lacouture répond d'abord aux objections qui lui ont été présentées; il le fait brièvement, clairement, d'une façon claire, en n'employant que des arguments décisifs, puis il vient au thème de sa conférence.

L'orateur a parlé de la génération spontanée. Il a établi que la vie n'est pas aussi ancienne que le monde, c'est un fait acquis par la science; dans le globe terrestre tout démontre que la vie a commencé.

La Bible explique le commencement de la vie tel que nous l'avons tous lu au premier livre de la Genèse; les positivistes, au contraire, prétendent que la vie de son propre mouvement est sortie de la matière inerte, qu'il y a une génération spontanée.

Pendant longtemps les savants ont cru à la génération spontanée des êtres dont ils ne pouvaient établir la filiation. Aristote, Platon, le grave Plutarque lui-même en citaient des exemples. Au quinzième siècle, la génération spontanée était le refuge où la science rejetait les êtres dont elle ne pouvait définir les causes d'existence; mais, avec les travaux et les découvertes modernes le nombre d'êtres auxquels on prêtait cette génération a toujours diminué, et aujourd'hui, il est absolument établi que la génération spontanée n'existe pas. L'orateur en donne la preuve en s'appuyant sur les plus grands noms de la science, sur les travaux les plus récents, qu'il rappelle et qu'il explique d'une façon préemptoire.

Si la génération spontanée n'existe pas, si la vie ne sort pas de la matière, il faut admettre un créateur, il faut accepter le miracle de la création.

Dans cette conférence, l'orateur a plus serré son sujet encore que dans les séances précédentes, et sa démonstration en a été plus décisive, plus convaincante. M. Lacouture connaît des maintenant son public, il sait que même les aridités scientifiques ne le rebuteraient pas, et l'on peut être certain qu'il en résultera un intérêt croissant pendant toute la période des conférences.

Un bon point à M. Lacouture qui malgré l'attention que lui prête l'assistance s'obstine à ne pas lui demander plus d'une heure. C'est d'un homme de tact. Encore une ou deux conférences et la salle sera trop petite pour contenir ses auditeurs.

PAUL DEROUËDE A LILLE. — M. Paul Derouëde fera une conférence à l'Hippodrome lillois le 25 décembre après-midi.

UNE GRÈVE. — Ce matin, à 7 heures, quarante ouvriers moulés en cuivre de la maison Wazgny, rue de Walmy, ont quitté leur travail sous le prétexte que le patron avait employé, hier, un mouléur en fer.

Cette grève est importante eu ce sens qu'elle arrête le travail de trois cents ouvriers.

L'EXPLOSION DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE. — Nous avons d'excellentes nouvelles des blessés de la Faculté de Médecine de Lille: M. Doumer est en bonne voie de rétablissement et l'on a maintenant la certitude de lui sauver la vue. M. Thierry, préparateur du cabinet de physique, est tout-à-fait guéri et a aussi les deux yeux entièrement saufs.

LA COMPAGNIE DU GAZ DE WAZEMMES. — Nous lisons dans le Progrès :

« La Compagnie du gaz de Wazemmes paraît avoir été émue par les réclamations nombreuses qui se sont produites dans ces derniers temps. On assure que le conseil de surveillance de cette administration aurait été déterminé M. Guetmonpré directeur de ladite Compagnie, à donner sa démission. »

La Société étant constituée sous la raison sociale Guetmonpré & Co, il est probable qu'elle

La Société du tir national établie chez le sieur Henri Fleury, près d'Écluse du Sacré-Cœur, 90 fr. — Produit d'une quête faite au banquet de St-Barbe dans le sein de cette société, 30 fr. — Ensemble, 120 fr.

Quête faite à la Descente des Ourdisseurs, rue de Blanchemalle, par MM. Suzanne, Anna, chanteurs, Finance, pianiste et Demartelaine, comique. Quête faite le 19 courant, parmi les habitants du Rendez-vous des cochers, 72, rue Fosse-aux-Chênes. 6,00

Le Prince Impérial d'Allemagne à Rome. — Rome, 11 décembre.

On croit, dans les cercles du Vatican, que, si